

JUMPING CLUB'S 47

REGLEMENT

Le Jumping Club's 47 est un circuit destiné aux clubs du Lot et Garonne, constitué de plusieurs étapes qualificatives pour une finale qui se déroulera à l'Etrier agenais le 30 juin 2024.

A l'issue de cette finale, 2 classements seront faits afin de récompenser :

- Le meilleur club du circuit
- Le meilleur cavalier du circuit pour chaque catégorie
- Et un classement du meilleur coach de la finale

1. Etapes qualificatives

Les clubs organisateurs des étapes qualificatives, ont, au préalable signé la charte d'organisation. Ces étapes comportent obligatoirement la mention Jumping Club's 47 (ex : Jumping Club's 47 Marescot) lorsque l'organisateur déclarera son concours à la FFE, sur des supports publicitaires ou sur les réseaux sociaux.

Les programmes des concours sont libres mais doivent comporter au minimum les épreuves suivantes :

Poney 4 à Poney Elite

Club 4 à Club Elite

Toutes les épreuves se courent au barème A à temps différé, sans majoration.

1.1 Les lieux et dates

DATE	ORGANISATEUR	VILLE
18/02	CASTELJUMP	CASTELJALOUX
03/03	EPERON LIVRADAIS	STE LIVRADE
10/03	PONEY CLUB DE DAREL	PONT DU CASSE
01/04	CENTRE EQUESTRE DES CEDRES	VILLETON
27/04	ATOUPS CRINS	PRAYSSAS
26/05	ECURIES DE MARESCOT	MOIRAX
23/06	ECURIE DE TOULOS	VILLENEUVE SUR LOT
30/06	ETRIER AGENAIS	AGEN

1.2 Attribution des points pour le classement des clubs

Lors de chaque étape du circuit, chaque club cumulera des points avec lesquels ils repartiront lors de la finale à l'Etrier Agenais.

Pour chaque épreuve, hors épreuves préparatoires, les cavaliers se verront attribuer des points comme suit dans la limite du 1/4 :

1 ^{er} : 25 pts	6 ^{ème} : 8 pts
2 ^{ème} : 18 pts	7 ^{ème} : 6 pts
3 ^{ème} : 15 pts	8 ^{ème} : 4 pts
4 ^{ème} : 12 pts	9 ^{ème} : 2 pts
5 ^{ème} : 10 pts	10 ^{ème} : 1 pt

2. Conditions de qualification à la finale de l'Etrier Agenais

Pour pouvoir prétendre participer à la finale et aux différents classements, il faudra être un club du 47 et avoir au moins participé à une étape du Jumping Club's 47.

3. Finale à l'Etrier Agenais

Lors de cette finale, plusieurs prix seront attribués :

- Les 5 meilleurs clubs recevront des lots importants,
- Les meilleurs cavaliers de chaque catégorie seront récompensés,
- Le meilleur coach (nombre de victoires lors de la finale) se verra attribuer également un très beau lot.

En cas d'égalité de victoires, c'est le coach qui aura été le plus assidu au circuit qui se verra remporter la victoire finale.

3.1 Epreuves

Toutes les épreuves de la finale se courront selon le barème A à temps différé comme les étapes qualificatives.

3.2 Classement du meilleur club

Le classement des meilleurs clubs sera établi en tenant compte :

- Des 10 meilleurs cavaliers de chaque club lors des étapes qualificatives
- Des points obtenus par les 10 meilleurs cavaliers des clubs engageurs pour chaque épreuve de la finale, à savoir :

1^{er} : 25 pts

6^{ème} : 8 pts

2^{ème} : 18 pts

7^{ème} : 6 pts

3^{ème} : 15 pts

8^{ème} : 4 pts

4^{ème} : 12 pts

9^{ème} : 2 pts

5^{ème} : 10 pts

10^{ème} : 1 pt

En cas d'égalité de points, c'est le club qui aura participé aux plus d'étapes qui sera récompensé.

Récompenses : ce sont des exemples

1^{er} prix : 1 camion de foin

2^{ème} prix : 1 camion de paille

3^{ème} prix : 2T d'aliments

4^{ème} prix : 1 râtelier

5^{ème} prix : 1 obstacle (vertical)

3.3 Classement des meilleurs cavaliers

Le cavalier cumule des points tout au long du circuit.

Pour figurer dans les classements meilleurs cavaliers, les cavaliers devront impérativement participer à la finale.

Dans le cas où un cavalier serait engagé plusieurs fois dans la même épreuve, seul son meilleur résultat sera retenu (tant dans les différentes étapes qu'à la finale). Si un cavalier est engagé dans plusieurs épreuves seuls les 2 résultats des 2 plus grosses épreuves seront pris en compte.

Si un cavalier venait à obtenir 2 titres dans 2 catégories différentes, il serait récompensé sur la catégorie supérieure (les épreuves club sont supérieures aux épreuves poney)

Le meilleur cavalier de chaque catégorie du circuit lors de la finale rapportera 10 points supplémentaires à son club.

Exemples de récompenses pour les meilleurs cavaliers : blouson, couverture, bon d'achat chez un sellier, tapis

3.4 Classement meilleur coach

Le meilleur coach sera celui qui a accumulé le plus de victoires lors de la finale.

En cas d'égalité, le coach qui aura participé au plus grand nombre d'épreuves sur le circuit remportera le classement.

Le meilleur coach rapportera 10 points supplémentaires à son club.

Exemple de récompenses : voyage ou séjour, Thermes ...

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATEUR

1. Le déroulement

L'organisateur s'engage à mettre à disposition les choses suivantes :

- Un parking pouvant accueillir tous les véhicules et un tracteur de façon à pouvoir évacuer un véhicule embourbé.
- Mettre une aire de travail et une aire de détente sécurisée barrée ou hersée avec un parc d'obstacles en état et des plantes pour égayer l'ensemble. Le parc doit être agrémenté de 2 soubassements, 1 palanque, 1 bidet et l'obstacle du CDE47.
- Mettre un jury habilité : président du jury, chronométreur, chef de piste et chef de paddock équipés d'une cellule électronique.
- Prévoir une remise de prix classique, à pied ou à cheval, pour les épreuves du circuit. Une attention particulière doit être apportée à la qualité des lots, leurs valeurs et l'adéquation à l'épreuve et catégorie.
- Une buvette devra être présente pour le jour du concours.
- Des sanitaires devront être propres et en état de marche
- Mettre en avant l'obstacle du CDE47, ainsi que les couleurs d'éventuels partenaires.
- L'organisateur doit aller chercher chez l'organisateur précédent l'obstacle partenaire ainsi que les panneaux des sponsors. Il devra s'assurer de l'état de l'ensemble et signaler toute détérioration.

2. Financement du circuit et organisation

2.1 l'engagement

Le prix de l'engagement est fixé d'un commun accord à 18 €

2.2 cagnotte

Chaque organisateur devra rétribuer 1,50 euros par engagement lors de son étape du Jumping Club's 47. Cette dotation ira dans la cagnotte qui servira pour les lots de la finale. Cette cagnotte sera gérée par le CDE47.

2.3 Commission

Une commission sera mise en place avec 1 bénévole de chaque club organisateur. Cette commission aura pour but de préparer au mieux la finale du 30 juin 2024.

Son but sera de chercher des lots pour les récompenses du circuit et de chercher des partenaires.

Un minimum de **300€ en numéraire** devra être trouvé par chaque club.

Si ce minima n'est pas atteint, le club de ce bénévole devra verser les **300€ en numéraire** dans la cagnotte **avant le 15 mars 2024**

2.4 Partenariat

L'organisateur s'engage à ne pas solliciter ou démarcher les partenaires déjà sponsors du Jumping Club 47 (exemple PADD).

2.5 Organisation

Un secrétariat sera mis en place pour établir après chaque étape un classement provisoire visible par tous sur une page Facebook dédiée au Jumping club's 47.

Et un secrétariat spécifique le jour de la finale sera mis en place pour le décompte des points et la préparation des lots.

Je reconnais avoir lu les conditions d'organisation et j'accepte le règlement et le cahier des charges.

Fait à

Le

Signature